

Tutoriel d'aide à la procédure de réinscription administrative

Chers étudiants,

Pour devenir cette année encore étudiant de Paris 1, vous devez vous inscrire administrativement à l'Université.

Pour effectuer votre inscription administrative, vous devez saisir votre dossier sur l'application Réins. Vous trouverez ci-dessous la démarche à suivre.

Quelques informations pratiques:

Montant des frais de scolarité :

- Licence en Droit 1ère, 2ème et 3ème année (IDAI délocalisée au Caire) : 758,00€
- Maîtrise mention Droit privé, parcours Droit des Affaires (IDAI délocalisée au Caire) :
 758,00€
- Master mention Droit de l'entreprise, parcours Droit international et européen des affaires de Paris 1 (IDAI – délocalisée au Caire): 909,00€

Les formations à l'IDAI étant délocalisées, vous **n'êtes** <u>PAS</u> concernés par la CVE – Contribution à la Vie Etudiante (maintenant appelée CVEC - Contribution vie étudiante et de campus).

ATTENTION:

- date d'ouverture de la plateforme <u>le 20 septembre 2021</u>
- date limite d'envoi des pièces justificatives de votre dossier d'inscription <u>le 15/11/2021</u>
- date limite de paiement des droits d'inscription <u>le 15/11/2021</u>

Pour commencer, connectez-vous à l'adresse suivante :

https://reins.univ-paris1.fr/





Allez tout en bas de la page puis cliquez sur « Continuer »



Allez tout en bas de la page puis cliquez sur « J'ai l'intention de régler mon inscription par chèque ou mandat postal » :





Un rappel vous sera fait quant à la transmission des pièces justificatives de votre dossier à intégrer sur l'application jpweb.

Descendez et cliquez sur « Continuer »

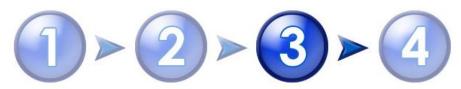


Réinscription et inscriptions complémentaires

à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Retour / Back

REINSCRIPTION EN LIGNE



A la fin de la procédure, vous devez transmettre vos pièces justificatives dématérialisées via l'application suivante :

http://pjweb.univ-paris1.fr/



Ne prenez pas en compte les informations de cette quatrième étape puisque pour toute information concernant les inscriptions pédagogiques, vos interlocuteurs sont l'IDAI et plus particulièrement Madame Abir et Madame Boulenouar.



Cliquez sur la situation dans laquelle vous êtes.





Sommaire

l.	ld	lentification	6
II.	С	hoix de l'inscription	7
III.		Données personnelles	9
IV.		Données annuelles	. 14
V.	Α	utres données	16
VI.		Droits à payer	17
VII.		Récapitulatif inscription	18
VIII.		Choix du paiement	20
IX.		Fin de l'inscription	21
X.	Ρ	aiement sur la plateforme dédié	.23
XI.		Pièces justificatives à fournir	.25



I. Identification



Un résumé de votre identité s'affiche ensuite, veuillez confirmer ces informations*:

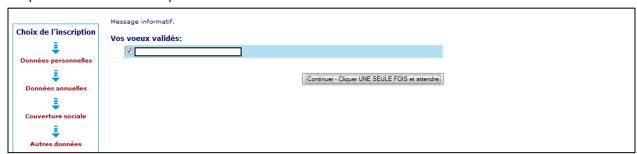


* Vous ne pouvez pas changer ces informations ; en cas d'erreur, veuillez aller jusqu'à la fin de votre inscription et signaler l'erreur à <u>Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr</u> en indiquant votre nom et an ajoutant la copie de votre passeport.

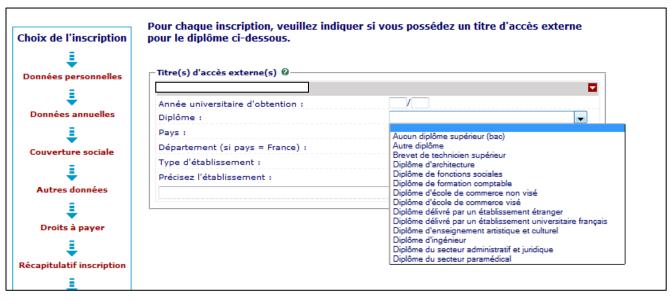


II. Choix de l'inscription

Cliquer sur « Confirmer » puis Valider le vœu en cochant la case.



L'étape ci-dessous concerne le dernier diplôme obtenu (celui avec lequel vous avez présenté votre candidature).



- Pour « Année universitaire d'obtention » : indiquer l'année d'obtention de votre dernier diplôme. Indiquez la première année et appuyez sur « entrée » (par exemple pour 2018/2019, indiquer 2018 puis « entrée »).
- Pour « diplôme »,
 - 1. Si vous vous inscrivez en 1ère, 2ème ou 3ème année de Licence, choisissez « aucun diplôme supérieur » ;
 - Si vous vous inscrivez en M1 et que vous avez obtenu la licence de Droit de l'université Paris 1 (IDAI délocalisé au Caire), choisir « Diplôme délivré par un établissement universitaire français »;



- 3. Si vous vous inscrivez en M1 mais n'avez pas obtenu la licence de Droit de l'université Paris 1 (IDAI délocalisé au Caire), choisir « *Diplôme délivré par un établissement étranger* » ;
- 4. Si vous vous inscrivez en M2 et que vous avez obtenu votre diplôme de Maîtrise mention Droit privé parcours Droit des Affaires de Paris 1 et votre licence en Droit de l'Université du Caire, choisir « Diplôme délivré par un établissement universitaire français » ;
- 5. Si vous vous inscrivez en M2 et que vous avez uniquement votre licence en Droit de l'Université du Caire, choisir « *Diplôme délivré par un établissement étranger* » ;
- 6. Si vous vous inscrivez en M2 et que vous avez obtenu un autre diplôme en France, choisir « Diplôme délivré par un établissement universitaire français » ;
- 7. Si vous vous inscrivez en M2 et que vous avez obtenu un autre diplôme dans un établissement situé dans un autre pays que la France, choisir « Diplôme délivré par un établissement étranger ».
- Pour l'étape « Type d'établissement », choisir « établissement étranger d'enseignement supérieur » ou « Lycée » si vous venez d'obtenir votre baccalauréat / Sanawiya Aama et cliquez sur « Continuer »

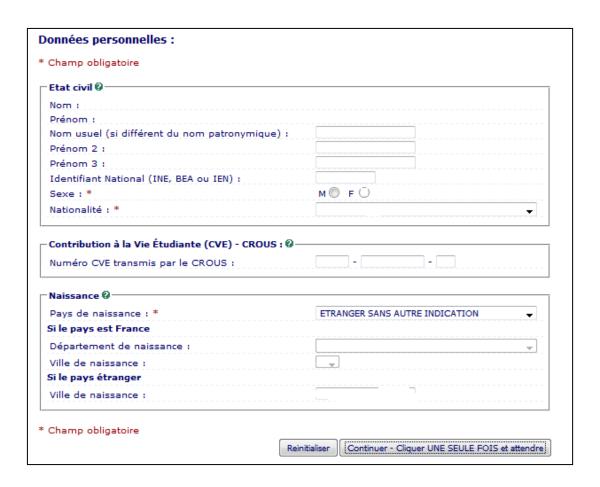


Cliquez sur « Continuer »



III. Données personnelles

Vérifiez les informations entrées automatiquement, les compléter si nécessaire et cliquez sur « *Continuer* » :



⚠ Les formations à l'IDAI étant délocalisées, vous **n'êtes** <u>PAS</u> <u>concernés</u> par la CVE – Contribution à la Vie Etudiante (maintenant appelée CVEC - Contribution vie étudiante et de campus).



Choix de l'inscription	Données personnelles :	
	* Champ obligatoire	
Données personnelles	Première inscription 9	
Données annuelles	Quelle est votre année de première inscription dans l'enseignement supérieur français : *	
.	Quelle est votre année de première inscription en université Française publique : *	
Couverture sociale	Quel est le département de cette université ? *	v
į į	Quel est le nom de cette université ? *	
Autres données		v
Droits à payer	Baccalauréat ou équivalence ② Année du BAC : Série du BAC (ou équivalence) : *	2010 0031-titre étranger admis en équivalence
Récapitulatif inscription	Quelle mention avez vous obtenue ?	
	Quel est le département d'obtention du BAC ?	•
Paiement	Quel est l'établissement d'obtention du BAC ?	
		· I
Fin de l'inscription	* Champ obligatoire	Reinitialiser Continuer

1. Vous n'avez jamais été inscrit dans une université française :

Indiquez « 2020 » dans les 2 premières cases ; 2021

- « Département de l'université » : Paris ;
- « Nom de l'université » : Université Paris1 Panthéon Sorbonne ;

Vérifiez l'information concernant le baccalauréat ou équivalence (année d'obtention et série).

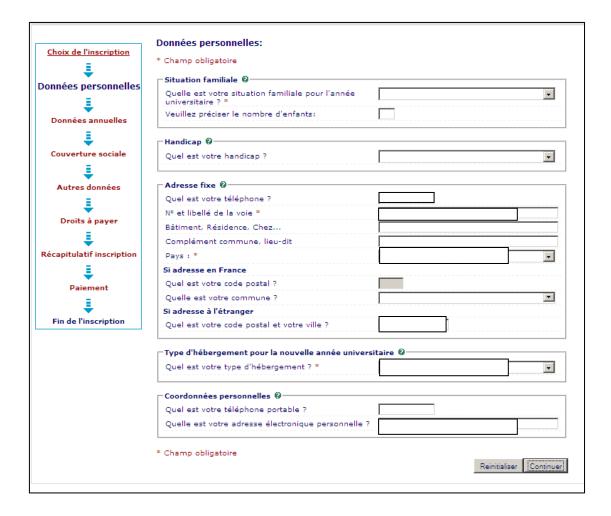
Ignorez les 3 dernières rubriques et cliquez sur « continuer » ;

Si votre adresse fixe est à l'étranger, n'oubliez pas d'indiquer le code postal et la ville ; Indiquez le type d'hébergement dans le menu déroulant et votre adresse électronique si elle n'est pas renseignée.

2. Vous avez déjà été inscrit dans une université française :

Indiquez l'année de votre première inscription dans une université publique française ;
Précisez le « *Département* » dans lequel se situe l'université puis le « *Nom de l'université* » ;
Vérifiez l'information concernant le baccalauréat ou équivalence (année d'obtention et série).
Ignorez les 3 dernières rubriques et cliquez sur « *Continuer* ».

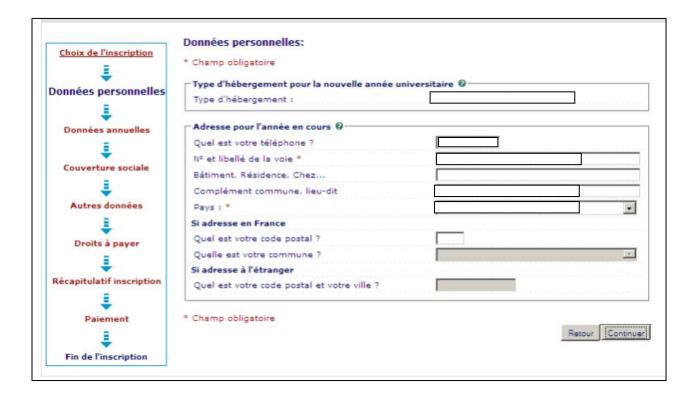




Si votre adresse fixe est à l'étranger, n'oubliez pas d'indiquer le code postal et la ville.

Indiquez le type d'hébergement dans le menu déroulant et votre adresse électronique si elle n'est pas renseignée.



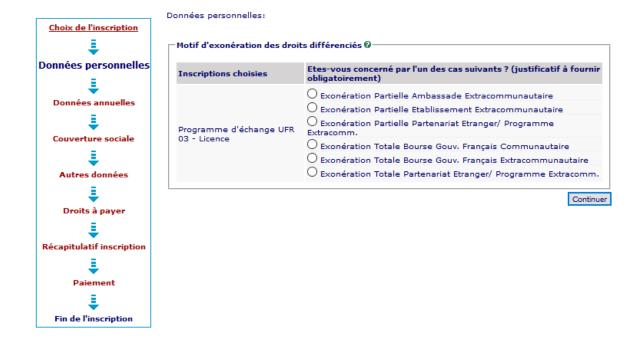


⚠ Vous pourrez modifier votre adresse postale ultérieurement, depuis votre compte Paris 1. Compléter vos coordonnées avec votre adresse à l'étranger pour l'année 2021-2022.



Si vous faites partie d'un des cas décrits, sélectionnez celui-là, sinon cliquez sur continuer.

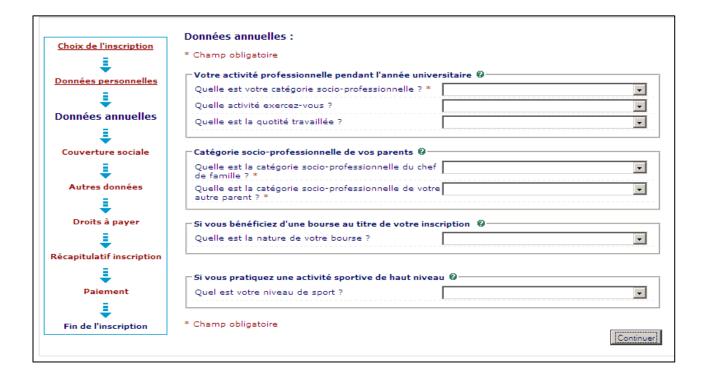




Si vous n'êtes pas exonéré par l'ambassade de France dans votre pays, sélectionnez « Exonération partielle établissement ».



IV. Données annuelles



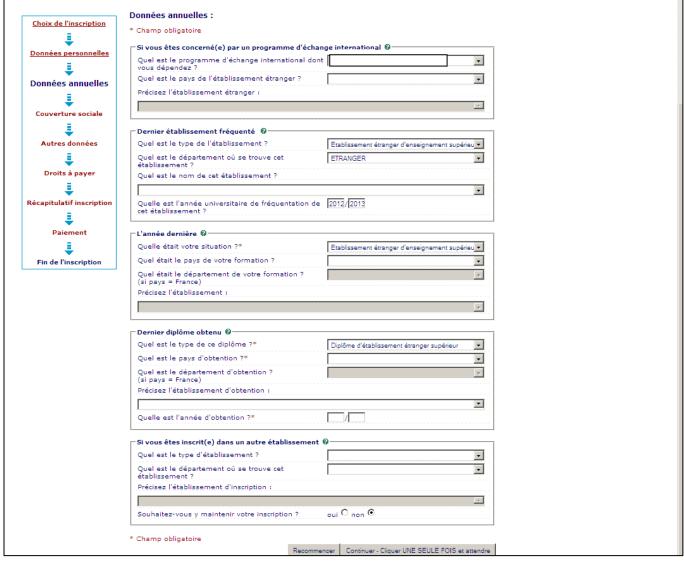
Concernant votre catégorie socio-professionnelle, choisir « sans activité professionnelle » ; Renseigner la catégorie socio-professionnelle de vos parents (vous pouvez indiquer « non renseigné » si vous le désirez).

Ne pas renseigner la dernière rubrique « si vous bénéficiez d'une bourse au titre de votre inscription » (sauf si vous êtes boursier du Gouvernement français, du CROUS ou de la bourse d'excellence Eiffel)

△ Seules certaines bourses vous exonéreront des frais de scolarité (bourse sur critères sociaux du CROUS, bourse du Gouvernement Français, bourse d'excellence Eiffel), cela est indiqué dans votre avis définitif de bourse.

Dans les autres cas, vous devrez d'abord acquitter les frais et ensuite demander un remboursement à votre organisme de bourse, si un tel remboursement est prévu (il faut bien lire les conditions d'octroi de la bourse et les prises en charges de cette dernière).



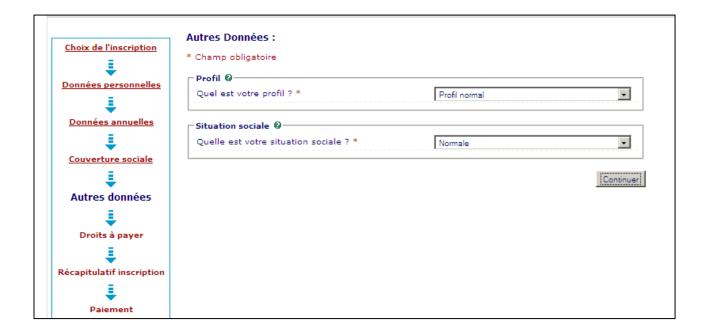


- « Programme d'échange international dont vous dépendez » : Ne pas remplir cette rubrique.
- « Dernier établissement fréquenté » : indiquer « Etablissement étranger d'enseignement supérieur » ou établissement français d'enseignement supérieur si vous étiez inscrit dans une université française
- « Quel est le département où se trouve cet établissement ? » Choisir « étranger » ou
 « France » selon votre cas.
- Sélectionner votre établissement d'origine s'il est dans la liste puis indiquer la dernière année de fréquentation
- « L'année dernière » :
 - o « Situation » : établissement étranger d'enseignement supérieur ou secondaire
 - o Indiquer le pays de votre formation



- Dernier diplôme obtenu : diplôme d'établissement étranger secondaire ou supérieur. Indiquer le pays ainsi que l'année d'obtention
- Ne pas renseigner « Si vous êtes inscrit dans un autre établissement » et cliquez sur « Continuer »

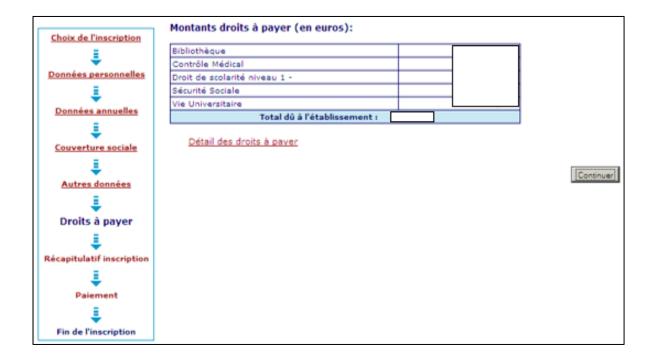
V. Autres données



- « Profil » : choisir : « profil normal » ;
- « Situation sociale » : choisir « normale » et cliquer sur « Continuer »



VI. Droits à payer

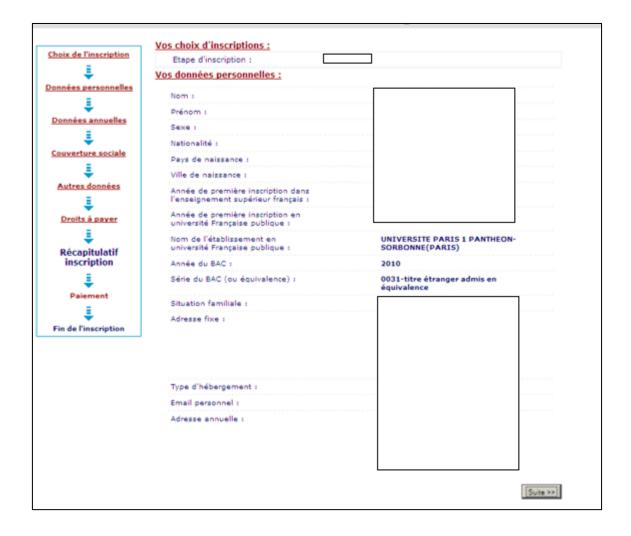


⚠ Le système est configuré pour les inscriptions « classiques », c'est-à-dire avec le montant des droits d'inscription en vigueur en France, ce qui ne correspond pas aux tarifs des droits d'inscription de l'IDAI.

Le paiement s'effectue sur une plateforme exclusivement dédiée aux étudiants de l'IDAI (cf. étape X, pages 23 et 24).



VII. Récapitulatif inscription

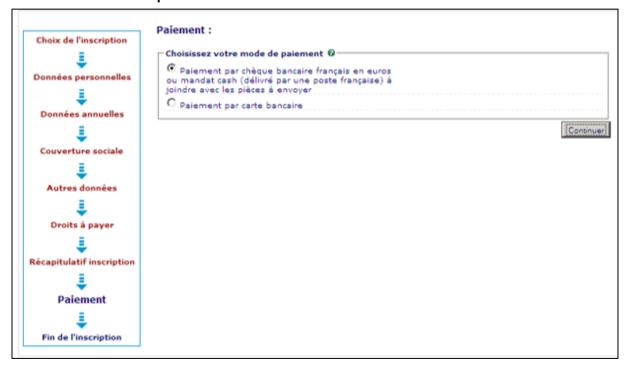




Ŀ	Pays de l'échange :	
Couverture sociale	Etablissement de l'échange :	
	Type du dernier établissement fréquenté :	
Autres données	Département du dernier établissement fréquenté :	
Droits à payer	Dernier établissement fréquenté :	UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON- SORBONNE
Récapitulatif	Année de fréquentation du dernier établissement :	
inscription	Situation de l'année précédente :	Etablissement étranger d'enseignement supérieur ou secondaire
Paiement	Localisation :	
. ■	Dernier diplôme obtenu :	
Fin de l'inscription	Define diplome doctors :	
	Pays d'obtention du diplôme :	
	Année universitaire (ou scolaire) d'obtention du diplôme :	****
	Votre couverture sociale :	
	Vous êtes affilié(e) à la sécurité étudiante	
	Pour le motif :	
	Régime de couverture sociale des parents :	
	Centre payeur:	
	Nom du père :	
	Prénom du père :	
	Vos autres données :	
	Profil:	Profil normal
	Situation sociale :	Normale
	Montants droits à payer :	
	Bibliothèque	
	Contrôle Médical	
	Droit de scolarité niveau 1 -	
	Sécurité Sociale Vie Universitaire	
	Total dû à l'établissement :	
	Imprimer le récapitulatif au format © Html © Pd	e< Précédent Continuer Continuer



VIII. Choix du paiement



Pour le moment, choisissez « *Paiement par chèque bancaire* », car le paiement a lieu dans un second temps, voir étape ci-dessous « X. Paiement sur la plateforme dédié ».



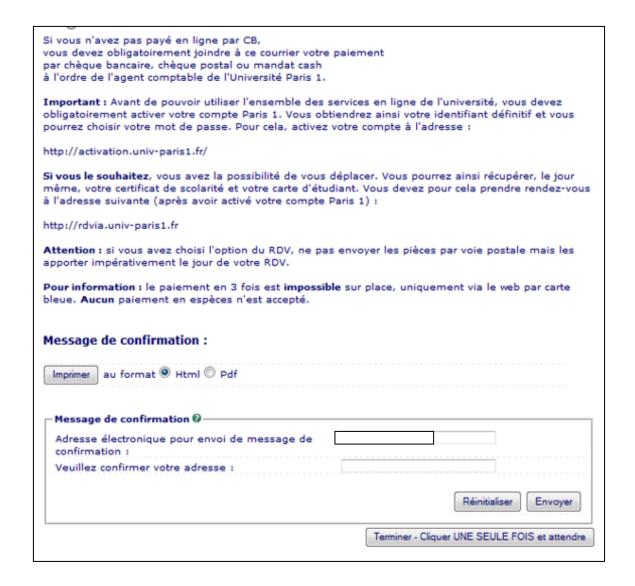
Cliquer sur « Confirmer » afin d'arriver à la fin de l'inscription.



IX. Fin de l'inscription

UNIVERSITE PARIS SORBONNE	1 PANTHEON- Année universitaire 2014/2015	Aide 7
	Prénom :	Contact a
Nom	Prenom :	4
Né(e) le :		
Choix de l'inscription	Votre demande d'inscription a bien été prise en compte pour l'année universitaire	
Données personnelles	Votre N° d'étudiant est le	
<u> </u>	Envoi de votre paiement et des pièces justificatives : 0	
Données annuelles	✓ Pièces justificatives à fournir au format numérique	
. ↓	Attestation de responsabilité civile nominative de l'année en cours (sauf pour les formations délocalisées à l'étranger)	
Couverture sociale	delectingery	
	1 Enveloppe A4 timbrée à 3,55 euros libellée à vos nom et adresse (pour retour carte d'étudiant)	
Autres données	1 Photo d'identité non scannée format 3,5x4,5 cm, si vous ne l'avez jamais fournie (avec n° étudiant et nom au verso)	
Droits à payer	ecudiant ec nom da verso)	
Dioics a payer	✓ Pièces justificatives à fournir au format papier	
Récapitulatif inscription	Chèque Bancaire, Postal ou Mandat Cash à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Paris 1 sauf si paiement par carte	
	Copie du mail justifiant votre paiement en ligne (si vous avez payé par carte bleue)	
Paiement	Photocolic Dià de distriction December (see de consiste de conduite)	
	Photocopie Pièce d'Identité ou Passeport (pas de permis de conduire)	
Fin de l'inscription	Informations complémentaires :	
	Important : Après avoir lu et imprimé cette page, vous devez renseigner votre adresse électronique et cliquer sur "Terminer" pour recevoir le message de confirmation.	
	Vous devez impérativement envoyer les pièces justificatives dans les 5 jours par courrier à :	
	- Si vous avez choisi de payer vos droits par carte bancaire : Centre Pierre Mendès France Pôle des inscriptions CB 90 rue de Tolbiac 75013 PARIS	
	- Si vous avez choisi de payer vos droits à l'aide d'un chèque ou d'un mandat : Centre Pierre Mendès France Pôle des inscriptions 90 rue de Tolbiac 75013 PARIS	





Veuillez imprimer ce message de confirmation et vous l'envoyer sur votre adresse électronique. Vous n'êtes pas concernés par le délai de 5 jours pour envoyer vos documents car la date fixée est le 15/11/2020.

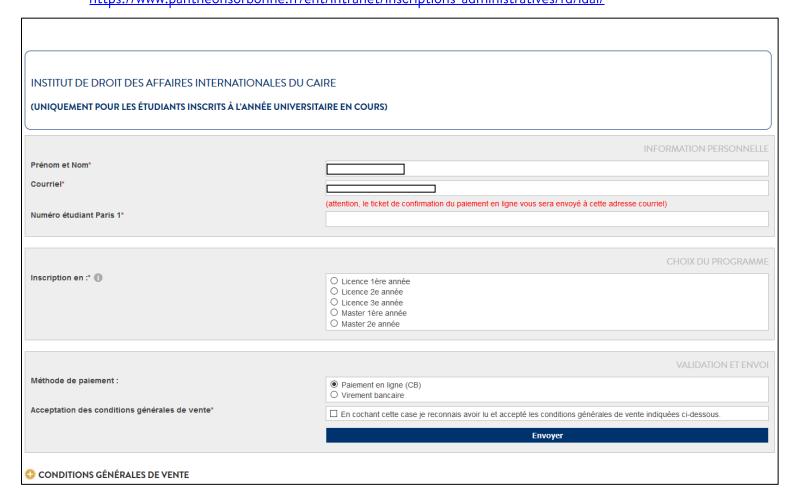
Votre <u>numéro étudiant</u> est nécessaire pour vous connecter à votre compte Paris 1 et déposer les pièces justificatives (cf. ci-dessous) ainsi que pour effectuer le paiement des droits d'inscription.

À l'issue de cette inscription, connectez-vous sur votre ENT afin de pouvoir accéder à la plateforme de paiement.



X. Paiement sur la plateforme dédié

Tout en étant connecté à votre ENT, ouvrez un nouvel onglet et renseignez le lien suivant : https://www.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/inscriptions-administratives/fd/idai/



- Votre prénom, nom et courriel apparaîtront automatiquement.
- Intégrez votre numéro étudiant (numéro obtenu à la fin de l'inscription)
- Choisissez votre niveau de formation (Licence, Master);
- Choisissez votre méthode de paiement :

Paiement en ligne par carte bleue (Visa, Mastercard)

⚠ Le système Paybox utilisé par Paris 1 interdit les paiements avec le même montant, la même référence, le même jour.

Ce système a été mis en place afin d'éviter les doubles paiements et vous avez le droit à 3 tentatives par jour, si aucune n'est valide vous pouvez tout à fait recommencer le lendemain.



Paiement par virement (transfert via la banque)

⚠ Certaines banques appliquent des frais sur le transfert, il convient donc que vous demandiez à votre banque le montant des frais pour un transfert vers la France (entre 10 et 30 euros environ selon les banques).

Ajoutez-les ensuite au montant total du virement pour que Paris 1 constate la réception du bon montant de droit d'inscription.

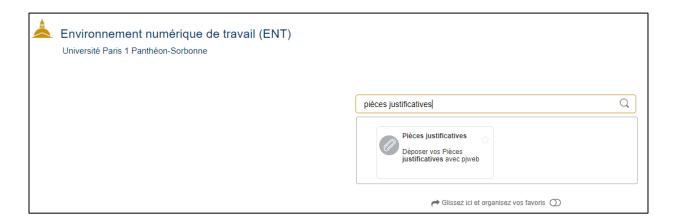
Par exemple :

- vous êtes admis à vous inscrire en Licence 1, 2 ou 3 ou en Master 1 et votre banque vous a confirmé prendre 25€ de frais pour le transfert, vous devrez effectuer un virement de :
 758€ + 25€ = 783€
- vous êtes admis à vous inscrire en Master 2 et votre banque vous a confirmé prendre 25€
 de frais pour le transfert, vous devrez effectuer un virement de : 909€ + 25€ = 934€
- Acceptez les conditions générales de vente et cliquez sur « Envoyer »
- Vous recevrez ensuite un ticket de paiement sur votre adresse mail qui doit être intégrer aux pièces justificatives (cf. ci-dessous)



XI. Pièces justificatives à fournir

Grâce à votre compte Paris 1 activé, vous pourrez **déposer les pièces justificatives** pour votre dossier sur la plateforme dédiée : https://pjweb.univ-paris1.fr



Les documents à fournir par les candidats s'inscrivant pour la première fois sont :

- photocopie lisible de la pièce d'identité ou du passeport
- si vous avez déjà été inscrit dans un établissement Français d'enseignement supérieur (Université,
 IUT..) après 1994, merci de fournir le certificat de scolarité correspondant mentionnant le N° INE (Identifiant National Etudiant)
- une photo d'identité, prise de face (format 35 mm x 45 mm)
- justificatif de paiement des frais d'inscription
- pour les étudiants boursiers, votre avis d'attribution conditionnelle de bourse pour l'année 2021/2022
- pour les étudiants s'inscrivant en Licence 1 : la photocopie du dernier diplôme obtenu

Uniquement pour les étudiants français garçons nés à partir de 1979 et pour les filles à partir de 1983 :

- si plus de 18 ans, certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC ex JAPD)
- si moins de 18 ans, la photocopie de l'attestation de recensement

En cas de difficultés techniques vous pouvez joindre l'assistance téléphonique : au 01 71 25 11 37 depuis la France ou au +33 1 44 07 89 45 depuis l'étranger.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 sans interruption.